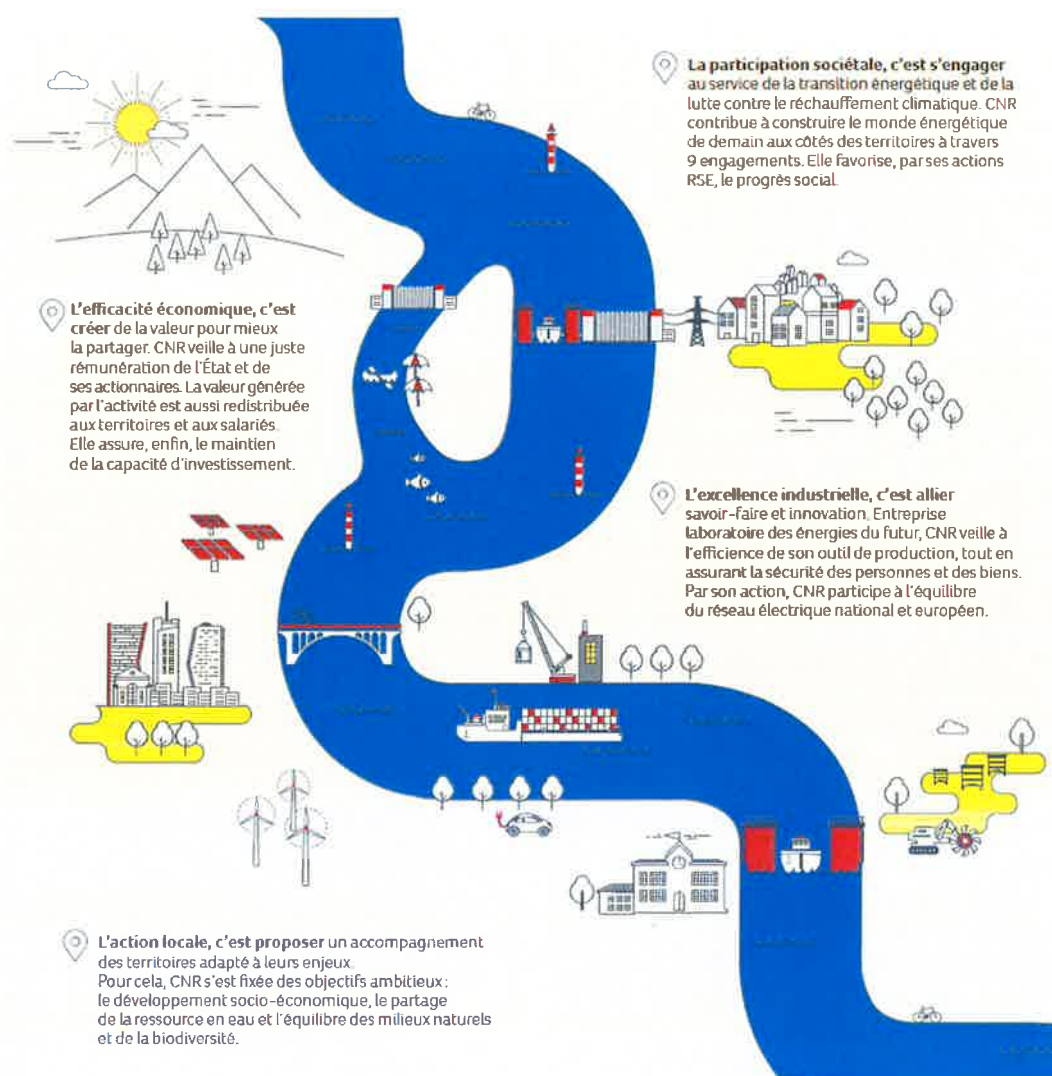




POLITIQUE RSE 2020

AU SERVICE D'UN MODELE D'ENTREPRISE UNIQUE

CNR est un modèle d'entreprise unique au service des territoires et du climat qui s'est construit depuis toujours grâce au dialogue avec ses parties prenantes. Trois principes guident nos actions : le partage – avec la redistribution des richesses produites grâce au fleuve –, l'équilibre – avec la conciliation des différents usages de l'eau – et le développement durable – avec une vision globale d'aménageur des territoires et de producteur d'énergies 100% renouvelables – sont au cœur du modèle CNR et de ses 9 engagements pour la transition énergétique et le climat.



Le modèle CNR, construit pour mener à bien ses trois missions solidaires de concessionnaire du Rhône, porte dans ses gènes le Développement Durable. Les principes fondateurs de la RSE économie-environnement-social sont au cœur de ses préoccupations depuis sa création en 1934. Ce modèle s'articule autour d'une gouvernance équilibrée publique-privée et d'un modèle distributif qui garantit l'association de l'ensemble des parties-prenantes au service de l'aménagement durable du territoire.



Le plan stratégique de CNR établi à horizon 2020 vise à pérenniser ce modèle d'entreprise et à la projeter dans l'avenir, en tant que laboratoire des énergies du futur au service des territoires. Il s'appuie sur 3 axes :

➤ **Conforter le modèle CNR**

- Entreprise industrielle intégrée dont la force repose sur le capital humain, le respect de sa diversité et le dialogue social.
- Entreprise durable et ancrée dans les territoires : transmettre un fleuve vivant et valorisé aux générations futures, en produisant une énergie 100 % renouvelable, en préservant la biodiversité, en développant le transport fluvial et une agriculture durable.
- Acteur engagé en faveur de l'intérêt général: faire du Rhône un puissant vecteur de développement économique au travers de plans d'actions quinquennaux de missions d'intérêt général et apporter un mécénat actif au bénéfice des territoires.

➤ **Poursuivre son développement.** Pour accompagner sa croissance et répondre aux enjeux des politiques française et européenne en matière d'énergie renouvelable et de lutte contre le réchauffement climatique, CNR poursuit ses développements en et hors Vallée du Rhône avec pour objectif d'atteindre le « zéro émission de gaz à effet de serre ». À l'horizon 2020, l'entreprise ambitionne d'atteindre 4 000 MW de puissance installée dans les trois énergies renouvelables « eau – vent – soleil » en France et 300 MW à l'international.

➤ **Etre un laboratoire des énergies du futur.** CNR anime une démarche d'innovation ambitieuse pour participer à l'émergence des technologies qui façonneront le paysage énergétique français et européen de demain : innover dans nos métiers pour une entreprise durable ; imaginer le futur des nouvelles énergies au travers notamment de la filière hydrogène ; réinventer les déplacements à l'échelle de la vallée en s'appuyant sur les nouvelles mobilités, les ports et la voie d'eau.

Une politique RSE 2020 qui se décline en cinq axes

Notre politique RSE conforte les ambitions stratégiques de CNR, entreprise responsable dans la mise en œuvre de ses missions, au-delà des obligations réglementaires qui lui incombent en tant que concessionnaire du fleuve

➤ **Partager nos valeurs**

Participer à l'éducation et à la sensibilisation des jeunes et à leur insertion dans la vie professionnelle : aider les plus jeunes à comprendre le fleuve avec l'opération « Fleuve Grandeur Nature » en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement et Unis Cités ; faire découvrir CNR aux élèves de 3^{ème} des collèges avec la Fondation Agir Contre l'Exclusion ; développer le tourisme industriel en ouvrant au grand public et aux scolaires certains de nos sites,

Associer les citoyens et les territoires: proposer aux collectivités locales de rentrer au capital de certains parcs photovoltaïques ou éoliens, ouvrir au financement citoyen notre développement dans le solaire par une plateforme de crowdfunding (financement participatif), accentuer la concertation publique dans le cadre de nos projets, rapprocher les riverains du fleuve par le réaménagement de berges, le développement de la véloroute ViaRhôna le sport et les loisirs, développer la navigation de plaisance sur le Haut Rhône

Partager notre modèle à l'international : faire dialoguer les grands fleuves. CNR a créé et anime Initiatives pour l'Avenir des Grands Fleuves (IAGF), lieu d'échange international pour penser le fleuve de demain.

➤ **Agir pour la biodiversité et l'environnement**

Être un industriel responsable : réduire nos impacts environnementaux, développer l'écologie industrielle sur nos sites industriels et portuaires, préserver la qualité écologique des milieux par des actions de restauration de îônes, par la réalisation de passes à poissons pour favoriser la continuité piscicole, par des actions de gestion sédimentaire maîtrisées et concertées visant à garantir la continuité sédimentaire, agir en faveur des



espèces menacées, mettre en place un projet à biodiversité positive à l'échelle de la vallée. Gérer durablement le domaine avec un entretien sans produit phytosanitaire et le développement du pastoralisme. Encourager le déploiement d'une agriculture responsable sur les terrains agricoles du domaine concédé.

Adopter les bons gestes au quotidien: démarche GreenIT dans notre système d'information, donner une seconde vie à notre matériel informatique, développer le bio au restaurant d'entreprise et mettre en place des marchés bio et locaux, participer à la semaine européenne du développement durable,, sensibiliser les agents aux économies quotidiennes d'énergie.

➤ **Soutenir la mobilité durable**

Agir pour la mobilité électrique en développant les infrastructures : créer un corridor électrique en vallée du Rhône, favoriser la mobilité hydrogène vert

Favoriser le transport fluvial : aménager de nouveaux sites industriels ou requalifier les sites existants pour favoriser le développement de la voie d'eau, offrir de nouveaux services aux navigants et entreprises des territoires.

Proposer des solutions de mobilité durable aux salariés et à nos concitoyens : Plan de Déplacement au siège social et au Port de Lyon, mise à disposition des vélos à assistance électrique pour les salariés du siège social et du CACOH, aide financière aux salariés pour l'acquisition d'un vélo ou d'une voiture électrique, développement d'une flotte de véhicule d'entreprise.

➤ **Valoriser le capital humain**

Promouvoir la diversité : favoriser l'emploi direct et indirect des personnes en situation de handicap, assurer l'égalité homme/femme, encourager la diversité des profils avec le programme de formation en alternance Form'Avenir, faciliter l'insertion des jeunes dans l'entreprise en proposant de nombreux stages et contrats d'alternance.

Renforcer la santé et la sécurité de ses salariés : améliorer l'accompagnement des nouveaux salariés, renforcer sa démarche d'affut du risque, intégrer l'ensemble de la chaîne fournisseur dans la démarche santé sécurité.

Favoriser la qualité de vie au travail et le dialogue social : permettre le don de jours de congés entre salariés pour enfant malade, aider les salariés pour arrêter de fumer, favoriser les pratiques sportives pendant la pause méridienne.

➤ **Agir de manière solidaire et responsable**

Acteur solidaire : partenaire des 10 banques alimentaires riveraines du Rhône et de la Fédération Française des Banques Alimentaires, de l'association Energie sans Frontières, ONG qui œuvre pour l'accès à l'électricité des populations des pays les plus pauvres, de la fondation Emergence qui accompagne des projets d'utilité sociale, de l'association Janus qui permet de faire découvrir le Rhône à vélo aux habitants de Vénissieux.

Acheteur responsable : CNR anime une politique d'achat responsable qui combine exigence de responsabilité sociétale dans les critères de choix des fournisseurs et respect de la réglementation par les partenaires. CNR conforte chaque année sa volonté de travailler prioritairement avec des entreprises localisées dans la vallée du Rhône.

Déploiement de la politique RSE et reporting

La politique RSE fait l'objet d'un déploiement tant en interne qu'en externe au travers :

- d'un plan d'actions RSE annuel validé par le Directoire dont le suivi fait l'objet d'un reporting mensuel auprès du comité stratégique.
- d'un [accord RSE](#) signé en 2015 par deux OS et qui fait l'objet d'un comité de suivi annuel avec les signataires



- d'un plan quinquennal de [Missions d'intérêt général](#). Ce plan, acté en Conseil de Surveillance, fait l'objet d'un reporting annuel auprès de cette instance.
- de la mise en œuvre de [9 engagements](#) en faveur du climat et de la transition énergétique. Ces 9 engagements pris en 2015 à l'occasion de la Cop 21 font l'objet d'un suivi semestriel et d'une communication publique annuelle.

Parce que la RSE est une démarche transversale qui intègre l'ensemble des activités de CNR, ces différentes actions sont co-construites tout au long de l'année au sein du réseau RSE

L'ensemble de nos partenariats est développé dans le respect de notre [politique partenariale](#) et sont soumis à l'avis du comité « mécénat et partenariat ».


Enfin, chaque salarié peut, au travers de la démarche [Innov'Action](#), proposer des actions RSE.

Evaluations externes

Les évaluations externes permettent à CNR de parfaire sa démarche à partir de référentiels reconnus et partagés : AFAQ 26 000, label Lucie, label Diversité, certificat TÜV, et 9 001. Enfin l'adhésion de CNR au Global Compact témoigne de sa volonté de faire partager le plus largement possible son modèle unique.

A Lyon, le 1^{er} février 2017

Elisabeth AYRAULT



*Présidente Directrice Générale
Présidente du Directoire*

Didier LHUILLIER



Directeur Général

Julien FRANÇAIS



Directeur Général